



JOURNAL MUNICIPAL

DOLBEAU-MISTASSINI

Décembre 2016 - volume 25 - numéro 2



Lors du lancement de la nouvelle image, le maire, Richard Hébert, posait en compagnie de M. Paul Potvin, représentant de l'entreprise Polka, qui a réalisé la nouvelle image de marque.

À NOTER

RAPPEL IMPORTANT

Les inscriptions pour la programmation d'hiver auront lieu les 4, 5, et 6 janvier prochain. **Consulter la section « Programmation des activités » pour connaître tous les détails.**

DÉCEMBRE 2016

SOMMAIRE

PAGE 1

- Actualités municipales
- Rappel important
- Sommaire

PAGE 2

- Mot du maire
- Service en vedette

PAGE 3

- Rappels saisonniers
- Événements à venir

PAGE 4

- Saviez-vous que...
- Dolbeau-Mistassini en images

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LE JOURNAL MUNICIPAL REVAMPÉ

Les derniers mois ont été riches en changements à la Ville de Dolbeau-Mistassini. Après avoir rajeuni son image de marque et mis son site Web à jour, c'est au tour du *Journal municipal* de subir une cure de rajeunissement.

Vous y retrouverez encore certaines de vos chroniques favorites, telles que le « Mot du maire », la rubrique « Événements à venir » et les « Rappels

saisonniers » de nos différents services municipaux. Vous y trouverez aussi quelques nouveautés, comme la section « Service en vedette » qui vous présentera les employés de notre ville ainsi qu'un résumé de leur rôle et responsabilité. Le principal changement réside cependant dans l'ajout de notre programmation saisonnière en loisir. Celle-ci se veut maintenant un guide complet des activi-

tés disponibles à Dolbeau-Mistassini afin de simplifier la vie des citoyens en quête d'activités et loisir.

Les organismes qui souhaitent s'inscrire à la section « Événements à venir » sont invités à remplir le formulaire « Proposer un événement » disponible sur le site Web de la Ville. Les organismes et les entreprises qui aimeraient obtenir un espace dans la programmation en loisir

doivent contacter le Service des loisirs en composant le 418 276-0160, poste 2400.

Ce nouveau format sera publié à raison de 3 fois par année en mars, en août et en décembre et à celui-ci s'ajouteront d'autres publications durant l'année.

La Ville de Dolbeau-Mistassini se réjouit de ces changements et espère que les citoyens l'appré-

cient tout autant! Vous êtes d'ailleurs invités à nous faire part de vos commentaires en regard de ces changements.



MOT DU MAIRE

UNE VAGUE DE CHANGEMENT



Le voici, notre nouveau *Journal municipal* ! Je suis fort heureux du résultat. Ce changement, il n'est pas superficiel et s'inscrit dans une suite de changements et de réflexions menées à la Ville dans les dernières années. L'amélioration des communications entre la Ville et les citoyens me préoccupent

grandement et je crois que les changements apportés à nos différents outils contribuent peu à peu à cet objectif.

Ces changements surviennent à la suite de différents sondages que nous avons menés dans la dernière année pour connaître votre appréciation de l'ancien journal et vos suggestions d'amélioration. Les résultats étaient forts révélateurs. Le taux de lecture était plutôt faible et l'idée de renouveler tant le contenu que le format s'imposait bien que l'appréciation générale était élevée. Nous avons donc choisi de conserver certaines choses et d'en modifier d'autres.

Parmi les changements majeurs, nous avons choisi d'intégrer notre programmation en loisir dans ce journal. En plus d'améliorer le rendu et le volume d'information, ce changement nous aura permis de générer des économies intéressantes. Vous trouverez maintenant un guide d'activités beaucoup plus complet qui rassemble au même endroit les informations en matière de loisir se déroulant dans notre ville. Pratique!

Nous avons aussi choisi de mettre en valeur le travail de nos employés municipaux dans la section « Service en vedette ». Nos employés sont à la base de nos actions et malheu-

reusement, leur réalité quotidienne est parfois mal comprise. Nous souhaitons que les citoyens puissent bien comprendre le fonctionnement de leur administration municipale, les rôles et les responsabilités de celle-ci. Nous sommes convaincus qu'une meilleure information aux citoyens permet à la fois une meilleure compréhension des enjeux et des décisions et qu'il s'agit donc d'une approche gagnante et bénéfique pour notre milieu. Ainsi, la section « Rappel saisonnier » vous permettra de prendre connaissance de différentes consignes et règlements municipaux qui existent dans l'intérêt commun des citoyens.

Avant de vous laisser découvrir davantage notre nouvelle publication, je vous invite à aller consulter notre plan d'action triennal dans l'onglet documentation de notre site Web. Celui-ci vous informera d'une bonne partie des dossiers qui nous occupent et vous serez en mesure de mieux comprendre les nombreux changements qui surviennent depuis quelques mois! Avec la période des fêtes qui approche, j'en profite pour vous souhaiter un très joyeux Noël et une bonne année.

Richard Hébert

SERVICE EN VEDETTE

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DU TERRITOIRE

Trente-deux personnes font partie de notre équipe d'aménagement et d'entretien du territoire (AET). Parmi eux un superviseur, un contremaître, une dizaine d'opérateurs et une vingtaine d'employés temporaires qui prêtent main-forte surtout au printemps et en été. Il s'agit de l'équipe la plus nombreuse parmi nos cols bleus. Et pour cause! Si on pense d'emblée au déneigement et au balayage des rues, la liste de leurs tâches est longue!

La journée typique de l'équipe AET débute à 7 h 30 le matin par une rencontre d'affectation où le contremaître distribue

les tâches. S'ils ont toujours une idée du calendrier des tâches à réaliser, il est parfois difficile de planifier les affectations parce que les priorités peuvent changer d'un instant à l'autre : un bris d'aqueduc ou d'égout, un accident, un équipement hors d'usage, une tempête de neige, une rivière qui menace de déborder, une commande qui n'est pas entrée... Beaucoup d'événements peuvent modifier la planification en cours de route! Le contremaître et le superviseur voient à répondre aux besoins les plus urgents et à distribuer les tâches en conséquence. Le travail sur appel fait aussi partie

de la vie de ces employés puisque plusieurs événements peuvent survenir le soir ou la nuit.

Nos équipes AET se doivent d'être polyvalentes : travaux d'excavation, réparation des réseaux d'aqueduc et d'égout, finition des rues et des bordures de trottoirs, entretien de l'éclairage public, signalisation et marquage au sol, rechargement de gravier, débroussaillage et entretien des fossés, pontons et glissières de sécurité... Ils doivent savoir comment s'y prendre pour plusieurs types d'interventions et respecter de nombreuses procédures de sécurité.

Si la Ville doit tout de même offrir certains contrats en sous-traitance pour certains types de travaux ou dans certaines situations, nous pouvons compter sur une équipe compétente pour réaliser à l'interne et à faible coût plusieurs activités. Un exemple récent? L'acquisition d'un nouvel

équipement de thermopavage nous aura permis de réaliser plus de réparation de nid-de-poule cette année dans des délais assez courts et à plus faible coût.



Une partie de l'équipe AET de la Ville de Dolbeau-Mistassini



RAPPELS SAISONNIERS

Il est interdit de stationner dans les rues la nuit, entre 1 h et 6 h du matin, du 1^{er} novembre au 15 avril de chaque année. (Règlement S.Q. 04-01)

Si vous disposez d'une valve d'écoulement pour la prévention du gel, vous devez attendre de recevoir un avis de la Ville pour ouvrir celle-ci. La Ville procédera au mesurage de la profondeur du gel régulièrement dans plusieurs secteurs de la ville et avisera les citoyens concernés au moment opportun. Cette mesure vise à éviter le gaspillage de l'eau potable.

Il est interdit de projeter, souffler ou déposer de la neige provenant d'une propriété privée sur la chaussée, les trottoirs, les terre-pleins, les parcs ou tout autre terrain appartenant à la Ville, ainsi qu'autour des bornes-fontaines (Règlement S.Q. 08-03)

Faites bon usage d'un chauffage d'appoint :

- Fermez l'appareil si vous quittez la maison ou si vous allez au lit;
- Dégagez la zone autour de l'appareil de tout objet susceptible de gêner la circulation de l'air;
- Évitez l'utilisation de rallonges avec ce type d'appareil;
- N'oubliez pas que les chauffages d'appoint sont conçus pour un usage temporaire!

Surveillez la campagne *Sapin du bon sens* au début janvier pour vous débarrasser en toute sécurité et de manière écologique de votre sapin de Noël naturel!

N'oubliez pas votre 1^{er} versement de taxes municipales le 2 février prochain.

Dans nos 5 quartiers à épandage réduit, la limite de vitesse est de 30 km/h. Les secteurs sont, comme l'an dernier : Bordeleau, Frère-Jude et de la Grotte, du Plateau, Quartier des Anglais, rues Rousseau et Bellevue, ainsi que certaines rues du secteur Vauvert. Soyez vigilants!



CALENDRIER MUNICIPAL ÉVÉNEMENTS À VENIR

DÉCEMBRE 2016

DIM
04

Spectacle - Chorale Écho des chutes : 35 ans

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

LUN
12

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 19 h

LUN
19

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 19 h

MAR
20

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 16 h 30

JANVIER 2017

VEN
13

Tournoi de hockey Vétérans

Lieu : Aréna secteur Dolbeau
Dates : 13 au 17 janvier

Spectacle - Alex Nevsky

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

LUN
16

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 19 h 00

MAR
17

Tournoi ronde Novice

Lieu : Arénas secteur Dolbeau et secteur Mistassini
Dates : 17 au 22 janvier

VEN
20

Spectacle - Philippe Bond

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM
21

Spectacle - Charles Richard-Hamelin et le Quatuor Alcan

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 14 h

VEN
27

Spectacle - Stéphanie St-Jean

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM
28

Spectacle - Ma première fois

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

FÉVRIER 2017

VEN
03

Spectacle - Le Caboose Band

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM
04

Spectacle - Mathieu Savard chante Brel

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

LUN
06

Séance publique du conseil municipal

Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville
Heure : 19 h

MER
08

Ateliers et conférences - Parent veut savoir...! Stress et anxiété

Lieu : Bibliothèque de la Polyvalente Jean-Dolbeau
Heure : 19 h

JEU
09

Spectacle - Fabien Cloutier

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

VEN
10

Tournoi adultes amateur

Lieu : Arénas du secteur Dolbeau et du secteur Mistassini
Dates : 10 au 12 février

SAM
11

Spectacle - Hommage à Joe Dassin

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM
18

Spectacle - De Gélinas à Mouawad en passant par Tremblay

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM
11

Spectacle - Simon Leblanc

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

SAM
18

Spectacle - Brigitte Boisjoli

Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini
Desjardins/ Maria-Chapdelaine
Heure : 20 h

Si vous êtes un organisme à but non lucratif dolmissois et que vous souhaitez voir vos activités affichées ici, **vous devez utiliser le bouton «proposer un événement»** dans la section calendrier de notre site Web ou **téléphoner au 418 276-0160, poste 2400.**



FAITS DIVERS

SAVIEZ-VOUS QUE...

5 choses que vous ne saviez peut-être pas concernant votre ville !

1. La Ville de Dolbeau-Mistassini déneige 480 km de voie de circulation en plus de nombreux stationnements et c'est la politique de déneigement, disponible sur notre site Web, qui détermine l'ordre dans lequel les opérations sont effectuées.
2. En plus de célébrer les 125 ans de fondation officielle du secteur Mistassini par les Pères trappistes, la Ville de Dolbeau-Mistassini célébrera en 2017 le 90^e anniversaire de fondation du secteur Dolbeau et les 20 ans de la fusion municipale !
3. Bien qu'on les appelle « brigadiers scolaires », ceux-ci sont à l'emploi des villes ! Dolbeau-Mistassini en embauche huit pour favoriser la sécurité des enfants de son territoire !
4. L'abonnement à la bibliothèque municipale est gratuit pour les résidents de Dolbeau-Mistassini et donne accès à plus de 90 000 volumes.
5. Pour alimenter ses citoyens en eau potable, la Ville produit 2 550 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de 88 000 piscines de 18 pieds par année !



PHOTOGRAPHIES

DOLBEAU-MISTASSINI EN IMAGES



À Dolbeau-Mistassini, petits et grands peuvent chasser les Pokémon!



Les Journées de la culture se sont déroulées dans le plaisir du 30 septembre au 2 octobre dernier.



Novembre 2016



La construction de la nouvelle caserne va bon train et le Service de sécurité incendie devrait pouvoir y emménager au début 2017.

SECTION SPÉCIALE

RAPPORT DU MAIRE

Ce rapport est mon quatrième et dernier avant les prochaines élections municipales. Depuis ce premier rapport que j'ai présenté en novembre 2013, plusieurs choses ont changé.

Le conseil et moi avons notamment travaillé pour favoriser la cohérence des actions dans les différents services municipaux et mettre en place des conditions favorables à une administration transparente, performante et redevable aux citoyens.

À cet égard, ce rapport contient également le premier bilan officiel de notre plan d'action triennal découlant de notre planification stratégique. Il s'agit donc d'un formidable outil de reddition de compte pour les citoyens.

Je crois sincèrement que nous sommes en train de changer le visage de la ville et je suis fier du travail que nous avons accompli. J'aime ma ville et j'ai à cœur son développement sur tous les aspects.

Richard Hébert

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes requiert que le maire fasse rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre semaines avant l'adoption du budget. Ce rapport a été livré à la séance publique du conseil municipal le 21 novembre dernier et tel que prévu par la loi, il contient :

- Les derniers états financiers de la municipalité au 31 décembre 2015;
- Le dernier rapport du vérificateur;
- Les réalisations importantes de l'année en cours;
- Le dernier programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018;
- Les résultats anticipés de l'exercice financier 2016;
- Les orientations générales du budget 2017 et du prochain programme triennal d'immobilisation;
- La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal;
- La liste des contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ et ceux comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque ceux-ci totalisent 25 000 \$.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Les informations financières de la Ville de Dolbeau-Mistassini sont consolidées et les organismes contrôlés étaient Gestion Arpidôme inc. et la Corporation de gestion de la salle de spectacle.

a) Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales :

L'excédent des recettes sur les dépenses et affectations représentaient environ 1,6 % de ces dépenses.

	Budget administration municipale	Résultats administration municipale	Données consolidées
Recettes	22 132 586 \$	23 305 673 \$	23 895 481 \$
Dépenses de fonctionnement	22 494 766 \$	23 064 118 \$	23 574 273 \$
Conciliation à des fins fiscales :			
- Immobilisations	(3 077 000)\$	(3 190 081)\$	(3 191 695)\$
- Financement	2 639 240 \$	2 670 225 \$	2 670 225 \$
Affectations :			
- Activités d'investissement	84 964 \$	226 275 \$	232 932 \$
- Excédent accumulé	(9 384) \$	233 689 \$	233 689 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$	301 447 \$	376 057 \$

État de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté consolidé au 31 décembre 2015 :

Excédent accumulé non affecté au 1 ^{er} janvier 2015 (redressé)	1 288 180 \$
Excédent de fonctionnement	376 057 \$
Affectation de l'année	(314 000)\$
Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2015	1 350 237 \$

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

b) Les actifs non financiers (consolidés)

Valeur des actifs non financiers		84 755 633 \$
Hausse par rapport à 2014	↑ 1,33 %	1 112 152 \$

c) L'actif net (consolidé)

Valeur de l'actif net		63 039 304 \$
Hausse par rapport à 2014	↑ 3,83 %	2 322 474 \$

d) La dette nette à long terme (consolidée) excluant quote-part MRC

Endettement total net		17 438 032 \$
Baisse par rapport à 2014	↓ 5,6 %	929 081 \$
Ratio de la dette à long terme sur la valeur imposable des immeubles		1,94 %

LE DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Vérificateur	Deloitte s.e.n.c.r.l.
Date du rapport	9 mai 2015

Extrait du rapport :

« ... les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Dolbeau-Mistassini et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette), de leurs flux de trésorerie et des gains (pertes) de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

RÉALISATIONS 2016

Plusieurs éléments ont marqué l'année 2016. Le bilan complet des actions du plan triennal est disponible dans la section documentation du site Web. Vous trouverez ici quelques exemples pour chaque axe de développement.

AXE 1 : UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE

- Renouveler l'image de marque;
- Renouveler le site Web dans une approche par clientèle;
- Impliquer plusieurs citoyens dans différents comités pour favoriser la participation;
 - Comité de vigie et comité consultatif du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean;
 - Comité des fêtes du 125^e;
 - Groupe de discussion concernant la nouvelle image de marque;
 - Nomination d'un représentant citoyen dans le cadre du programme « Leader communautaire » de la Fédération canadienne des municipalités.
- Réaliser plusieurs sondages auprès de la population;
- Favoriser l'échange d'information avec le citoyen en maximisant l'utilisation de la page Facebook.

AXE 2 : UN MILIEU DE VIE OÙ LE BIEN-ÊTRE, LA CULTURE, LES SAINES HABITUDES ET LA QUALITÉ DE VIE SONT PRIORITAIRES

- Assurer la qualité et la sécurité de nos infrastructures en loisir: remplacement des filets des patinoires extérieures, ajout d'un filet sur le terrain de balle, réalisation en cours d'un plan directeur des parcs;
- Ajouter des activités culturelles comme le symposium en arts à Vauvert-sur-le-Lac-Saint-Jean;
- Maintenir la tranquillité dans les quartiers résidentiels, la qualité de l'environnement et du cadre de vie : aménagement de la cours du Service des travaux publics, réalisation de la phase 1 de l'étude sur l'eau et les égoûts sur le plateau Saint-Louis, adoption d'un règlement sur la gestion des eaux pluviales;
- Améliorer le déneigement des trottoirs aux abords des parcs et des écoles;
- Adopter officiellement le plan d'action triennal et en dresser le bilan annuellement.

RÉALISATIONS 2016 (SUITE)

AXE 3 : UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET DURABLE

- Implanter une gouvernance touristique grâce à la création de Tourisme Dolbeau-Mistassini;
- Maintenir et développer les infrastructures importantes pour le développement économique de la Ville:
 - Réfection de la piste de l'aéroport;
 - Démarchage pour le pont tracel;
 - Participation active au Groupe tactique d'intervention économique.
- Travailler au projet de réaménagement du centre-ville secteur Dolbeau;
- Accroître la mobilité des citoyens dans une optique de développement durable:
 - Mise en place du projet-pilote l'Express bleu;
 - Soutien continu au projet vélo communautaire et à la démarche « Soyons vélo sympathique ».

AXE 4 : UNE GESTION MUNICIPALE RESPONSABLE ET PERFORMANTE

- Embaucher une direction à l'urbanisme afin de favoriser la cohérence des actions des différents services;
- Créer des réserves financières visant à réaliser certains projets comme la rénovation de l'hôtel de ville;
- Réduire le nombre de casernes de pompier afin d'optimiser l'utilisation des bâtiments municipaux;
- Réaliser un plan d'intervention pour les conduites d'aqueduc et d'égouts afin de mieux prioriser et planifier les travaux à effectuer;
- Réviser le schéma de couverture de risques.

2016 EN CHIFFRES

Permis de construction au 30 septembre 2016

	Nombre de permis	Sommes investies	% d'augmentation des sommes investies par rapport à 2015
Construction & agrandissement résidentiel	37	6 046 520 \$	- 20 %
Autres résidentiels	741	6 353 549 \$	+ 7 %
Commercial & institutionnel	43	12 910 627 \$	+ 128 %
Industriel & agricole	20	4 517 600 \$	+ 77 %
Total	841	29 828 296 \$	+ 40 %

Nouveaux logements :	35
Périmètre urbain :	16 nouvelles résidences unifamiliales 3 habitations bi-familiales 1 habitation multifamiliale
Hors périmètre urbain :	8 nouvelles résidences

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Lors de l'adoption du budget 2016, le programme triennal d'immobilisation s'élevait à 14 162 176 \$. Pour l'année 2016, les investissements prévus représentaient une somme totale de 2 962 176 \$ dont le détail figure au tableau. De ces dépenses, 557 400 \$ seront assumées par des programmes de subventions gouvernementales, 420 876 \$ par divers

fonds de la municipalité (FDR, fonds d'opération, réserves...) et 1 983 900 \$ nécessiteront un financement à long terme. Pour les années 2017 et 2018, les sommes prévues au programme triennal étaient de 5 600 000 \$ pour chacune des deux années.

2016	
Diverses immobilisations payées par le fonds d'administration financière	215 300 \$
Diverses immobilisations payées par le fonds de roulement	275 276 \$
Diverses immobilisations payées par le règlement d'emprunt	
Achat d'équipements	139 700 \$
Achat de machineries	301 400 \$
Travaux sur divers immeubles	181 100 \$
Finition de rues, bordures, éclairage, asphaltage	832 900 \$
Réfection de rues	306 000 \$
Aqueduc et égout	557 600 \$
Éclairage et projets spéciaux	152 900 \$

LES RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 2016

	Budget	Résultats anticipés	Pourcentage du budget
Fonctionnement non consolidé	22 799 473 \$	22 871 433 \$	
Surplus anticipé (revenus - dépenses)		119 076 \$	0,5 %
Solde prévu du surplus accumulé non affecté et non consolidé	1 339 424 \$	1 398 500 \$	6,1 %

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017 ET LE PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

- En 2017, le budget de la Ville sera grandement marqué par les infrastructures. De nombreux projets sont sur la liste des priorités:
 - Route de Vauvert, plan de caractérisation du territoire avec emphase sur l'asphaltage, réaménagement du centre-ville, planification du TECQ, réserve financière pour la rénovation de l'hôtel de Ville, voie de contournement de la 2^e Avenue.
- Les Fêtes du 125^e feront l'objet d'un budget d'animation;
- Poursuite des efforts d'accompagnement pour les organismes gestionnaires d'immobilisation.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES DÉPENSES DES ÉLUS POUR 2016

Maire		Conseillers	
Rémunération de base	65 023 \$	Rémunération de base	9 508 \$
Allocation de dépenses	16 216 \$	Allocation de dépenses	4 754 \$
Total	81 239 \$	Total	14 262 \$

LISTE DES CONTRATS

Conformément aux dispositions de la loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a accordés depuis le début de l'année est ici déposée, ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant et dont la dépense totale dépasse 25 000 \$.

Vous pouvez la consulter ou en obtenir une copie en vous adressant au bureau du greffier de la municipalité au 1100, boulevard Wallberg, durant les heures d'ouverture.

